

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



one

Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée au conseiller REDING.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-07-17 - 2.11
Point de l'ordre du jour		2.11
Objet		Compromis relatif à l'acquisition d'un terrain

Le conseil communal,

Vu le compromis de vente du 22 juin 2023 concernant l'acquisition par la Commune de Roeser de M. Bertrand Serge de la parcelle n° 677/2313, d'une contenance totale de 15,45 ares, sise section B de Berchem, lieudit « Rue du Bois » au prix de 386.250,00 € ;

Considérant que cette acquisition est effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir la création d'une réserve foncière dans le cadre du Masterplan/PAP « Hierschterberg » à Berchem ;

Considérant que pour assurer le financement de cette acquisition une augmentation du crédit de l'article 4/650/221100/99001 est proposée ultérieurement en présente séance ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le compromis du 22 juin 2023 relatif à l'acquisition d'une parcelle 677/2313, sise section B de Berchem.

Le collège échevinal est chargé de faire établir l'acte notarié y relatif, lequel devra être soumis à l'approbation du conseil.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

La 1ère échevine,
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

Le secrétaire ff,